ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

SAS NOUVELLE JACQUET BOBINAGE
SAS au capital de 75000 euros
Siège social :
2bis rue des Frères Montgolfier
21300 CHENOVE
382 102 598 RCS DIJON

Par décision du 1/3/2024, l'associée unique a nommé Florent Pontabry, demeurant3 rue Pasteur 21240 Talant pour une durée illimitée à compter du 1/3/2024 en qualité de Président en remplacement de la société FLAM BOX, démissionnaire.

AL24014512

MODIFICATIONS DES STATUTS

SASU JSO ACADEMIE
au capital de 1 000 euros
Siège social : 1 Rue Ernest Chaput -
21000 DIJON
913 052 098 RCS DIJON

Par décisions du 12/07/2024, l'Associée unique a décidé :
- de transférer le siège social à l'adresse suivante : 9 Rue de l'Enclume – 21800 QUETIGNY, à compter du 12/07/2024,
- d'étendre l'objet social aux activités de vente de produits liés aux besoins de la formation et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts,
- de transformer la Société en SARLU à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et d'adopter le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 1 000 €, divisé en 100 parts sociales de 10 € chacune.
Gérance : Julie SIRVIN, demeurant 100 B Avenue de la Gare - 21220 GEVREY CHAMBERTIN.
POUR AVIS

AL24014669

MODIFICATION DE DIRIGEANTS

SAVOYE
SASU au capital de 917 700 euros
Siège social : 18, boulevard des Gorgets
21000 DIJON
334 170 990 RCS DIJON

Par décisions de l'associé unique en date du 05/07/2024, M.Sheng DING, demeurant Zhejiang Sheng, Changxing Xian, Zhicheng Jiedao, Mabei Xiaoqu 21 - 106 shi CHINE a été nommé en qualité de Président et ce pour une durée indéterminée, en remplacement de M. Rémy JEANNIN, Président démissionnaire. M. Rico BACK, demeurant Wollerauerstrabe 5,8834 SCHINDELLEGI (SUISSE) a été nommé en qualité de Directeur Général. L'associé unique a décidé la refonte des statuts ; a procédé à la nomination des membres du conseil de surveillance pour une durée illimitée à savoir : M. Sheng DING, demeurant Zhejiang Sheng, Changxing Xian, Zhicheng Jiedao, Mabei Xiaoqu 21 - 106 shi CHINE en qualité de Président et membre ; M. Rico BACK, demeurant Wollerauerstrabe 5, 8834 SCHINDELLEGI (SUISSE) en qualité de membre et M. Yi WANG, demeurant 11 B, Lane 3131 Hongmei Road- Shanghai -200000 - CHINE en qualité de membre. Pour avis.

AL24014691

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

BENJAMIN PAJE
Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 41 D Route de Verdun –
21200 BEAUNE
948 183 967 RCS DIJON

Par décision du 8 juillet 2024, l'associé unique de la SARL BENJAMIN PAJE a décidé de transférer le siège social du 41 D Route de Verdun à BEAUNE (21200) à CHEVIGNY-EN-VALIERE (21200) 4 Place Salomon à compter du 8 juillet 2024 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis
Monsieur Benjamin PAJE

AL24014695

COMMISSAIRE AUX COMPTES

GEODA
Société par actions simplifiée
au capital de 40.000 euros
Siège social : rue de Labergement
21130 AUXONNE
RCS : DIJON 493 373 898

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire du 29 juin 2024, et le mandat de la société RGA EXPERTISE & AUDIT (commissaires aux comptes Titulaire) et de la société ORCOM SODECA (commissaire aux comptes suppléant) étant arrivé à expiration, il a été décidé de ne procéder ni au renouvellement ni au remplacement des commissaires aux comptes.
POUR AVIS
La Présidente

AL24014698

CHANGEMENT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

BQ TRANS
Société par actions simplifiée
au capital de 160.000 Euros
Siège social : LONGVIC (21600)
5 Rue Professeur Louis Neel
788 035 772 RCS DIJON
SIRET 788 035 772 00045

Aux termes de l'assemblée générale du 17 juin 2024, il a été pris acte de la fin du mandat du commissaire aux comptes titulaire, le CABINET D'AUDIT LEBORGNE.
POUR AVIS

AL24014711

CHANGEMENT DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

S.A.S. BB6
au capital de 5 000 €
Siège social : 6 Boulevard Clémenceau -
21000 DIJON
912 557 923 RCS DIJON

Aux termes d'une décision unanime des associés en date du 17/07/2024, il résulte que la société EURL JCO IMMO a démissionné de ses fonctions de Directeur Général à effet du 17/07/2024 et n'a pas été remplacée.
POUR AVIS
Le Président

AL24014724

NON DISSOLUTION

TEAM HOLDING EVENT
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 12 rue du Faubourg
Saint Nicolas -
21200 BEAUNE
913 103 834 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 25 avril 2024, l'Associé unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
POUR AVIS Le Président

AL24014730

NON DISSOLUTION

EDVB
Société par actions simplifiée
au capital de 604 542 euros
Siège social : 21 avenue Charles de Gaulle -
21200 BEAUNE
440 292 662 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 28 JUIN 2024, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
POUR AVIS
Le Président

AL24014740

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

HOLDING ACTIV GK
Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : Lieudit Le Village -
21340 AUBIGNY LA RONCE
RCS DIJON 953 751 260

Aux termes d'une décision en date du 1er juillet 2024, l'Associé Unique a décidé de transférer le siège social du Lieudit Le Village, 21340 AUBIGNY LA RONCE au 321 Impasse du Grand Taillis à BEAUPONT (01270) à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis
La Gérance

AL24014746

CHANGEMENT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

MAISON ROCHE DE BELLENE
Société par actions simplifiée
au capital variable de 1 029 250 euros
Siège social : 41 Faubourg Saint-Nicolas –
21200 BEAUNE
503 422 099 RCS DIJON

Aux termes des décisions en date du 27/06/2024, l'associé unique, après avoir pris connaissance que le mandat de la société EXPERTISES ET TECHNIQUES COMPTABLES, Commissaire aux Comptes suppléant était arrivé à expiration, a décidé de nommer en qualité de Commissaire aux comptes suppléant, pour une période de six exercices prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2029 :
- FCRC AUDIT - FRANCE COMMISSARIATS REVISION CONSULTANTS, Commissaire aux comptes inscrit, sise 7, boulevard Richelieu - 90003 Belfort Cedex.
Pour avis. Le Président.

AL24014748

Maître Sébastien THOMAS

MODIFICATIONS DES STATUTS

SMARTECH
SAS au capital de 1.000 €
Siège social : 2 Rue Gustave Eiffel –
21200 BEAUNE
849 075 635 RCS DIJON

Aux termes d'une AGE en date du 18/07/2024, les associés ont :
- décidé de nommer en qualité de Président M. Romain FOURIER, dmt 3 rue de Vergy (21420) PERNAND-VERGELESSES, en remplacement de M. Benoit PELLIER, démissionnaire, à effet du même jour ;
- pris acte de la cessation de ses fonctions de Directeur Général de M. Romain FOURIER, à effet du même jour, et décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.
Mention faite au RCS du GTC de DIJON.

AL24014769

COMMISSAIRE AUX COMPTES

BDGDL
SAS au capital de 2 417 430 euros
Siège social : 23 avenue Victor Hugo
21000 DIJON
831 138 987 RCS DIJON

Par décision du 28.06.2024, l'associé unique a constaté que le mandat de la société Cléon Martin Broichot et Associés, Commissaire aux Comptes titulaire, était arrivé à expiration et a décidé de ne pas désigner de Commissaire aux Comptes. Pour avis

AL24014774

CHANGEMENT DE GÉRANT

SOCIETE CIVILE PARTICULIERE LE PRE DE MANCHE
Société Civile immobilière
au capital de 192 695,56 euros
Siège Social
21190 MEURSAULT
431 087 428 RCS DIJON

Aux termes des décisions en date du 24/05/2024, les associés, après avoir pris connaissance du décès du gérant Madame Huguette GAUVENET CRETIN intervenu le 23/05/2024, ont décidé de nommer en qualité de nouveaux gérants à compter du 24/05/2024 et pour une durée indéterminée : Monsieur Régis GAUVENET Né le 27/04/1956 à MEURSAULT (21), de nationalité française,Demeurant 3 route de Volnay – 21190 MEURSAULT- Madame Christine GAUVENET épouse PIRON Née le 20/01/1958 à MEURSAULT (21), de nationalité française,Demeurant 2 rue du 11 Novembre – 21190 MEURSAULT- Monsieur Gilles GAUVENET Né le 17/12/1963 à MEURSAULT (21), de nationalité française,Demeurant 2 rue du 11 Novembre – 21190 MEURSAULT
Pour avis. La gérance.

AL24014798

// GÉRANCE

LOCATION GÉRANCE

Avis de mise en location-gérance
Par acte sous seing privé du 24 Avril 2024, la Société MARSADIS, Société par actions simplifiée au capital de 224.000 €uros, dont le siège est à MARSANNAY-LA-COTE (21160) – Zone Acti Sud, a donné en location-gérance à la Société SAS BELMONT, Société par actions simplifiée à capital variable, dont le siège est à MONTBELIARD (25200) – 14, rue Frédéric Japy, la branche de fonds de commerce de « station-service », exploité à MARSANNAY-LA-COTE (21160) – Zone Acti Sud, pour lequel le Bailleur est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 319 764 148 R.C.S DIJON, à compter du 23 Avril 2024 pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction.
Pour avis

AL24014719

// DIVERS

Notaires Dijon Préfecture
SCP de Notaires
43, Rue de la Préfecture
21000 DIJON

AVIS DE SAISINE DU LEGATAIRE UNIVERSEL

SUCCESSION POCCARD Georgette
Par testament olographe du 09/09/2004, Mme ROYER Georgette Marguerite, née à FLAMMERANS, le08/04/1925, veuve de M. Georges POCCARD, demeurant à DAROIS (21121) 14 rue de l'Aviation,décédée le 02/06/2024 à DAROIS, a institué un légataire universel. Ce testament a été déposé aux minutes de Me LEVRAY notaire à DIJON suivant acte reçu par lui le 15/07/2024 dont copie a été adressée au Tribunal Judiciaire de DIJON le 17/07/2024. Dans le mois suivant la réception par le Tribunal, l'opposition à l'exercice par le légataire de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès de Me Didier LEVRAY, notaire à DIJON 43, rue de la Préfecture, chargé du règlement de la succession.

AL24014731

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

INFODIVIO
Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 54 000 euros
Siège : 13 rue du Champ aux Prêtres,
21850 SAINT APOLLINAIRE
Siège de liquidation : 11 rue des Cottages
21240 TALANT
491 253 274 RCS DIJON

L'AGOE du 05/07/2024, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat, et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/04/2024. Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de DIJON. Pour avis.
Le liquidateur

AL24014692

CLÔTURE DE LIQUIDATION

MY QUALITE
Société à responsabilité limitée
en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 1 Impasse des Billards
21120 TIL-CHÂTEL
Siège de liquidation :
1 Impasse des Billards
21120 TIL-CHÂTEL
890 258 130 R.C.S. DIJON

L'AGO réunie le 16/07/2024 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Angélique PLANIOL, demeurant 1 Impasse des Billards 21120 TIL-CHÂTEL, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis
Le Liquidateur

AL24014716

CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'ARISTOPHANE
SAS au capital de 1 000 €
en liquidation
70 rue Mercey
21200 CHEVIGNY-EN-VALIERE
823799424 RCS DIJON

Le 17/07/2024, l'AGO a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Benjamin CARRE de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture des opérations de liquidation, à compter du 30/04/2024.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de DIJON.
Pour avis,

AL24014718

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP électronique en date du 15 juillet 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : VETTO AND KO
Siège : 22 rue du Chemin Neuf – 21200 RUFFEY-LES-BEAUNE
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 2 000 euros
Objet : la location de logements, meublés ou garnis, à usage d'habitation, avec ou sans fourniture de prestations hôtelières ou para-hôtelières ; l'exploitation de gîtes, chambres d'hôtes et de tables d'hôtes ; l'organisation de réunions, de séminaires et d'excursions ; la location de salles et d'espaces pour tous types de réception ; l'acquisition, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, commercial ou industriel ; la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance ; la prise d'intérêts et participations dans toutes sociétés ;Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.
Exercice du droit de vote : Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : M. Frédéric KOCH, demeurant 22 rue du Chemin Neuf – 21200 RUFFEY-LES-BEAUNE.Directeurs Généraux : Mme Lydie VETTORETTI, demeurant 22 rue du Chemin Neuf – 21200 RUFFEY-LES-BEAUNE et la société ELECTRICITE GENERALE FREDERIC KOCH, société à responsabilité limitée au capital de 65 000 euros, dont le siège social est situé 9 rue Vergnette de Lamotte – 21200 BEAUNE, immatriculée sous le numéro 533 901 815 RCS DIJON, représentée par son gérant Monsieur Frédéric KOCH.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
POUR AVIS
Le Président

AL24014710

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 16 juillet 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : LENAIC BACHEY-LEGROS
Siège : 6 rue de la Charrière, 21590 SANTENAY
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 358 200 euros
Objet : -l'acquisition sous quelque forme que ce soit et la gestion de toutes valeurs mobilières, à l'exclusion de celles qui relèvent des articles du Code monétaire et financier ; - toutes prises ou cessions d'intérêts ou de participations dans des sociétés ou entreprises, la souscription ou l'acquisition ou la cession sous quelque forme que ce soit, de toutes valeurs mobilières comme de toutes parts d'intérêts ou autres droits sociaux, la gestion et la détention desdits droits sociaux et participations ; - l'exercice par la société des droits de vote attachés à ces participations en vue de mettre en œuvre une politique commune au groupe de sociétés dont elle est la mère, et de jouer ainsi un rôle d'animation dudit groupe ; - tous travaux de gestion, direction, tâches administratives pour les sociétés du groupe présentes et à venir ; - toutes activités de conseils, de prestations de services, d'assistance commerciale en matière de viticulture, de vinification, d'œnologie et de manière générale, relatifs généralement à la vigne et au vin ; - l'achat et la vente de vins tranquilles, pétillants et spiritueux en France et à l'Etranger, en gros, demi-gros et détail, en moûts ou en raisins, et plus généralement de toutes boissons alcoolisées ou non et de tous produits se rapportant à l'activité vinicole ; - et plus généralement, la réalisation de toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social sus-indiqué, pourvu que ces opérations n'affectent pas le caractère commercial de la société.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur Lénaïc LEGROS, demeurant rue de Borgy, 71150 DEZIZE LES MARANGES.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
POUR AVIS
Le Président

AL24014715

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature électronique du 17 juillet 2024 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : LM&E HOLDING,
Siège : 1 rue des Chaumes - 21420 ALOXE-CORTON,
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 100 euros
Objet : l'acquisition et la gestion de toutes valeurs mobilières, la prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, agricoles ou vitivinicoles, la gestion et l'animation des entreprises et sociétés ainsi détenues ;l'acquisition, la cession, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, viticole, forestier, agricole, commercial ou industriel ; la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions au profit de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Elles sont libres entre associés.
Président : Monsieur Mathieu SENARD demeurant 443 A Chemin des Mosnières à BEAUNE (21200).
Directeur Général : Madame Lorraine SENARD demeurant 6 impasse des Muriers à COMBERTAULT (21200).
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
POUR AVIS
Le Président

AL24014721

AVIS DE CONSTITUTION

THOM CREATION BOIS
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 4 Allée du Séquoia -
21110 IZIER

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à IZIER du 18 juillet 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : THOM CREATION BOIS
Siège social : 4 Allée du Séquoia – 21110 IZIER
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 10 000 euros
Objet social : L'activité de charpente bois et de menuiserie d'agencement.
Agrément : Les cessions de parts au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Gérance : Monsieur Thomas POUPHIL, demeurant 4 Rue Jean de Martigny – 21850 SAINT APOLLINAIRE, assure la gérance.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Pour avis
La Gérance

AL24014736

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHENOVE du 17 juillet 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à responsabilité limitée unipersonnelle. Dénomination sociale : NEMMASSI. Siège social : 41 avenue du 14 juillet, 21300 CHENOVE Objet social : Conseils et prestations de services en matière de gestion, de conseil, d'assistance administrative, informatique, comptabilité, trésorerie ou tout autre type de prestation marketing ou commerciale, auprès des particuliers, des entreprises et de tout établissement public ou privé, La participation active à la conduite de la politique et au contrôle des filiales, La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités. Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés. Capital social : 1 500 euros Gérance : Monsieur Billel YAKOUBI, demeurant 46 A rue Jean Wyrsch 25000 BESANCON, assure la gérance. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON. Pour avis
La Gérance

AL24014738

IMMATRICULATION

BGT HOLDING
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 34 000 euros
Siège social : 19 Chemin du Bois, 21540 MESMONT
Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MESMONT du 25/06/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle
Dénomination : BGT HOLDING
Siège : 19 Chemin du Bois, 21540 MESMONT
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 34 000 euros
Objet : La Société a pour objet, en France et à l'étranger : La prise de participation dans toutes sociétés et entreprises exerçant une activité commerciale, industrielle, artisanale, financière, immobilière, civile ou autres, créées ou à créer, ainsi que la gestion et la mise en valeur desdites participations ; Plus généralement, l'acquisition, la gestion et l'administration de tous biens, droits, parts d'intérêts, valeurs mobilières ou immobilières ; La réalisation de prestations de services (notamment techniques, administratives, comptables, informatiques, managériales et stratégiques) au profit de toutes sociétés ou structures ; La gestion et la centralisation de tous capitaux dont elle pourrait disposer ; La création, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et marques concernant ces activités ; La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce ; La prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ; L'acquisition d'un immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, d'échange, d'apport ou autrement ; Éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société ;
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur Damien BIGOT, demeurant 19 chemin du Bois, 21540 MESMONT
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
POUR AVIS. Le Président

AL24014744

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP du 18/07/2024, il a été constitué une société par actions simplifiée unipersonnelle présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : PEWEN
Siège : 26 Rue de Genlis - 21560 ARC SUR TILLE
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON
Capital : 3 000 euros
Objet : Acquisition de tous immeubles ou titres de sociétés immobilières, mise en valeur, transformation, aménagement, construction, administration et exploitation par bail, location meublée ou non ou autrement desdits immeubles dont elle peut être propriétaire par tous moyens. Acquisition et gestion de valeurs mobilières, l'acquisition de crypto actifs (bitcoin), de titres de sociétés, de portefeuilles de titres, d'actions et d'obligations. Prise de participations et d'intérêts dans toutes sociétés par tous moyens appropriés, d'instruments financiers et de capitalisation ou autrement à la diligence de la gérance. Obtention de tous concours financiers nécessaires à la réalisation de l'objet social. Acquisition de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou complément des biens et droits immobiliers en question. Réalisation de tous services et prestations aux sociétés dans lesquelles une participation est détenue notamment, gestion de trésorerie, prestations administratives, comptables, financières, de conseil ou commerciales. Obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions de titres et ou de biens immobiliers, ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société. Animation des sociétés affiliées. Cession d'immeubles. Gestion de tous capitaux dont elle pourrait disposer. Cession des valeurs mobilières, crypto et participations.
Sous réserve de dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Monsieur Mathieu GUILLOUZO, demeurant 26 Rue de Genlis - 21560 ARC SUR TILLE
POUR AVIS
Le Président

AL24014745

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à TARSUL du 4 juillet 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : BFA SOLAIRE
Siège : 27 rue de Courtivron – 21120 TARSUL
Durée : Quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 2 000 euros
Objet : Exploitation d'installations de production d'électricité photovoltaïque
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur Fabien BUNTZ, demeurant 25 rue de Courtivron 21120 TARSUL
Directeur général : Monsieur Aurélien BUNTZ, demeurant 9 rue des Tilleuls – 21120 TARSUL
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON
POUR AVIS
Le Président

AL24014749

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 16 juillet 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : SAMUEL BACHEY-LEGROS
Siège : 10 rue de la Charrière, 21590 SANTENAY
Durée : 99 ans à compter de son immatricula-

ANNONCES LÉGALES

tion au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 358 200 euros
Objet : -l'acquisition sous quelque forme que ce soit et la gestion de toutes valeurs mobilières, à l'exclusion de celles qui relèvent des articles du Code monétaire et financier ; - toutes prises ou cessions d'intérêts ou de participations dans des sociétés ou entreprises, la souscription ou l'acquisition ou la cession sous quelque forme que ce soit, de toutes valeurs mobilières comme de toutes parts d'intérêts ou autres droits sociaux, la gestion et la détention desdits droits sociaux et participations ; - l'exercice par la société des droits de vote attachés à ces participations en vue de mettre en œuvre une politique commune au groupe de sociétés dont elle est la mère, et de jouer ainsi un rôle d'animation dudit groupe ; - tous travaux de gestion, direction, tâches administratives pour les sociétés du groupe présentes et à venir ; - toutes activités de conseils, de prestations de services, d'assistance commerciale en matière de viticulture, de vinification, d'œnologie et de manière générale, relatifs généralement à la vigne et au vin ; - l'achat et la vente de vins tranquilles, pétillants et spiritueux en France et à l'Etranger, en gros, demi-gros et détail, en moûts ou en raisins, et plus généralement de toutes boissons alcoolisées ou non et de tous produits se rapportant à l'activité vinicole ; - et plus généralement, la réalisation de toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social sus-indiqué, pourvu que ces opérations n'affectent pas le caractère commercial de la société.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions
.Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur Samuel LEGROS, demeurant rue du Potet, 21590 SANTENAY.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
POUR AVIS
Le Président

AL24014777

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Me Ludivine TUPIN-ORMANCEY, en date du 19 juillet 2024, à Colmier Le Bas.
Dénomination : ABCP VINOT.Forme : Société civile immobilière.Siège social : 6A rue Anatole France, 21120 Is sur Tille.Objet : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. La faculté de mettre un immeuble dont la société est propriétaire à la disposition gratuite des associés. Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement. Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société..
Durée de la société : 99 année(s).Capital social fixe : 392400 euros Montant des apports en numéraire : 392400 euros.Cession de parts et agrément : Soumise à agrément.Gérant : Monsieur Claude VINOT, demeurant 24 rue Lacordaire, 21290 Recey sur Ource Gérant : Madame Brigitte VINOT, demeurant 24 rue Lacordaire, 21290 Recey sur Ource La société sera immatriculée au RCS de Dijon.Pour avis.

AL24014785

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes : DENOMINATION : BHT EVOLUTION FORME : société à responsabilité limitée CAPITAL : 493 000 € SIEGE SOCIAL : 23 rue des 3 Noyers 21550 LADOIX SERRIGNY OBJET : L'acquisition, la gestion et l'administration de tous biens, droits, parts d'intérêt, valeurs mobilières et immobilières, la gestion de tous capitaux dont elle pourrait disposer ; Le conseil en gestion et le management d'entreprises ; Et notamment, toutes activités de prestations de services, de conseils et d'assistance au bénéfice des filiales et participations de la société concernant notamment les achats, la gestion de trésorerie du groupe, les fonctions de direction administrative, technique et commerciale, de gestion, de coordination ou de contrôle, la définition de l'encadrement des politiques de management, l'assistance, la stratégie et la politique financière, l'octroi de prêts, de financements, de garanties, la stratégie et la politique de diversification, la recherche de partenariats et croissances externes ; Dans le cadre de l'animation de ses filiales et participations, la définition de directives relatives à l'impulsion et à la mise en œuvre de décisions stratégiques ; La participation de la société par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ; L'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe ; Et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci dessus spécifié ou à tous objets similaires ou connexes. DUREE : 99 ans GERANCE : David BOUHET demeurant 9 rue des Chaumes 21700 VILLERS LA FAYE IMMATRICULATION: RCS de DIJON

AL24014794

Terres de Bourgogne Annonces légales 03 80 78 90 42

NIÈVRE

// MODIFICATION

TRANSFORMATION

XP INVESTISSEMENT

Société à responsabilité limitée
unipersonnelle
Au capital de 20 000 euros
Siège social : Le Moulin des Trois-Quartes
58 190 METZ LE COMTE
825 212 806 RCS NEVERS

Par acte unanime en date du 11/07/2024 l'associé unique a décidé :
-le transfert du siège social :
Mention caduque : Le Beau Soleil, 58310 SAINT-AMAND-EN-PUISAYE
Mention nouvelle : Le Moulin des Trois-Quartes, 58190 METZ LE COMTE.
-de transformer la Société en Société par actions simplifiée,
-de nommer en qualité de président Monsieur Xavier PETITRENAUD, demeurant Le Moulin des Trois-Quartes, 58130 METZ LE COMTE, pour une durée illimitée.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées : Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Sauf en cas d'associé unique (cession libre), les transmissions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Pour avis.

AL24014701

MODIFICATION DU CAPITAL

SELARL DE MEDECIN ORTHO CONSEIL

Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 22 rue des Mourez
58180 MARZY
498 803 642 RCS NEVERS

Par décision en date du 17 juin 2024, l'associé unique a procédé, sous la condition suspensive de l'absence d'opposition des créanciers sociaux, à une réduction de capital non motivée par des pertes d'un montant de 198 000 euros pour le ramener de 200 000 Euros à 2 000 euros.
Cette réduction de capital a lieu par voie de remboursement de la somme de 99 euros pour chaque part sociale émise par la société.
La modification des statuts appelle la publication des mentions suivantes :
Article 8 – Capital Social :
Ancienne mention : le capital social est fixé à deux cent mille euros (200 000 euros).
Nouvelle mention : le capital social est fixé à deux mille euros (2 000 euros).
Pour avis
Le Gérant

AL24014709

COGEP AVOCATS

Route d'Orléans -
BP 89 -
18230 ST DOULCHARD

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

GESTIPLAST

Société à responsabilité limitée
au capital de 2 500 000 euros
Siège social : Zone Industrielle de Villemenant
58130 GUERIGNY
RCS NEVERS 447 781 246

Aux termes d'une délibération en date du 10 juillet 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social à l'activité de location de tous véhicules terrestres à moteur avec ou sans chauffeur. Pour avis, la Gérance

AL24014725

Notaire

Maître Laure PAILLARD,
Notaire à POUILLY SUR LOIRE (Nièvre),
7 Place des Frères Mollet

AVIS DE CHANGEMENT DE GERANT ET DE SIEGE SOCIAL

Suivant acte reçu par Maître Laure PAILLARD, Notaire à POUILLY SUR LOIRE, le 25 juin 2024, a été constatée les modifications suivantes avec effet au 25 juin 2024 des statuts de la SCI DE FOURBAS, siège : CIEZ (58220), le Bourg – RCS DE NEVERS n° 431374412
1°) Gérant démissionnaire : Monsieur Sébastien FAUTER demeurant à CIEZ (58220), 12 rue du Champ du Soleil
Nouveau gérant : Monsieur Sébastien DONGIOVANNI demeurant à PERROY (58220), 7, rue Principale,
Durée des fonctions : illimitée
2°) Siège social actuel : CIEZ (58220), le Bourg
Nouveau siège social : PERROY (58220), 7, rue Principale.
Pour avis
Me PAILLARD, notaire.

AL24014732

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

ALOAH
SAS au capital de 2 000 €
Siège social : 41 A, Route de Busserolles - 58180 MARZY
914 954 979 RCS NEVERS

Aux termes d'un acte ssp du 01/09/2023 les associés ont décidé à compter du même jour d'étendre l'objet social aux activités de maintenance industrielle mécanique et d'assistance administrative, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

AL24014741

MODIFICATION DU CAPITAL

LA TERRE ET L'ARBRE

Société d'exercice libéral par actions simplifiée
d'Expert Foncier et Agricole et d'Expert Forestier
Capital social : 10.000,00 euros
Siège social : Domaine du Vernay – 58360 Sémelay
818 909 764 R.C.S. Nevers

Le 15.07.2024, l'AGE a décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 90.000,00 euros par incorporation de réserves pour le porter à 100.000,00 euros, et de modifier en conséquence les articles 6 et 7 des statuts. Pour avis.

AL24014743

CEC Comptable Expertise Conseil

COMMISSAIRE AUX COMPTES

CABIA MATERIAUX SAS au capital de 112 000,50 € 1 Allée Louis Blériot 58500 CLAMECY 391 868 635 RCS NEVERS Aux termes d'une délibération de AGOA en date du 15/05/2024, il résulte que les mandats de Christian LEGRIS, Commissaire aux Comptes titulaire, et de la société ERIC MAERTE AUDIT, Commissaire aux Comptes suppléante, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes.

AL24014753

MODIFICATIONS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SPL CONFLUENCE

Société publique locale
Au capital de 100 000 euros
Siège social : La Jonction – 58300 DECIZE
RCS NEVERS 750 984 064

Le 28.06.2024 l'AGO a pris acte que le mandat de commissaire aux comptes suppléant de M. Pierre Vieillard, sis 51 avenue Françoise giroud 21000 Dijon est arrivé a expiration, a décidé de ne pas le renouveler, et a nommé en remplacement M. Loic Valichon, sis 51 avenue Françoise Giroud 21000 Dijon, pour une période de 6 exercices. Pour avis.

AL24014761

CHANGEMENT DE GÉRANT

AUTO-ECOLE AVENIR

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 6 Bis Rue du Portugal
58000 NEVERS
848 473 187 RCS NEVERS

Aux termes d'un acte SSP en date du 11/06/24, l'assemblée générale a nommé en qualité de Co-Gérant, Monsieur Guillaume MONGIAT demeurant 1 chemin de la Fontaine «Bondieuse» 58220 CESSY LES BOIS. Pour avis.

AL24014773

CHANGEMENT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

WinCap
SAS au capital de 40 000 €
Siège social : 21 D, Rue aux Chevaux - 58180 MARZY
430 218 776 RCS NEVERS

Aux termes des décisions de l'Associé Unique du 28/06/2024, il résulte la modification suivante d'une mention antérieurement publiée :

Commissaire aux Comptes Titulaire :
- Ancienne mention : AUDITIS (382 535 144 RCS MACON)
- Nouvelle mention : Néant

AL24014811

// GÉRANCE

ALCIAT-JURIS
SELARL D'AVOCATS
Siège social : BOURGES - 4 rue Porte Jaune
Cab.Sec. : VIERZON - 5 ter rue de la Gaucherie
NEVERS - 6 rue Hoche
ORLEANS - 3/5, Bd de Verdun

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte signé électroniquement le 03/07/2024, enregistré le 05/07/2024 au SPFE de NEVERS, Dossier 2024 0001 2569 Référence 5804P01 2024 A 00408 , la Société L'HUILLIER REVELIN, **SNC au capital de 1000 euros, ayant son siège à DONZY(58220) 17, rue Notre Dame, immatriculée au RCS de NEVERS sous le n° 827 761 107**, déclarée en liquidation judiciaire par Jugement du Tribunal de Commerce de NEVERS du 19/09/2023, représentée par la SELARL JSA en la personne de Maître Aurélie LECAUDEY, Mandataire Liquidateur demeurant à 14, avenue Marceau 58000 NEVERS, dont les pouvoirs nécessaires lui ont été conférés par Ordonnance du Juge Commissaire le 25/03/2024 et 17/06/2024 a cédé à la SNC AU QG, SNC au capital de 1 000 euros, dont le siège social est 17, rue Notre Dame 58220 DONZY, immatriculée au RCS de NEVERS sous le n° 983 477 514, les éléments résiduels incorporels de son fonds de commerce de Bar-Tabac-Presse exploité à DONZY(58220),17, rue Notre Dame, avec entrée en jouissance au 03/07/2024, au prix de 2000 €, s'appliquant exclusivement aux éléments incorporels .
Il n'est pas fait élection de domicile pour la réception d'oppositions, les créanciers ayant été invités à déclarer leurs créances entre les mains de la SELARL JSA, Maitre Aurélie LECAUDEY, Mandataire liquidateur.
Pou avis

AL24014702

LOCATION GÉRANCE

Avis de mise en location-gérance
Par acte sous seing privé du 13 Juin 2024, la Société NEVERS DIS, Société par actions simplifiée au capital de 1.504.000 €uros, dont le siège est à COULANGES-LES-NEVERS (58660) – Boulevard Beauregard, a donné en location-gérance à la Société SAS BELMONT, Société par actions simplifiée à capital variable, dont le siège est à MONTBELIARD (25200) – 14, rue Frédéric Japy, la branche de fonds de commerce de « station-service », exploité à COULANGES-LES-NEVERS (58660) – Boulevard Beauregard, pour lequel le Bailleur est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 327 098 364 R.C.S NEVERS, à compter du 19 Juin 2024 pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction.
Pour avis

AL24014796

LOCATION GÉRANCE

Avis de mise en location-gérance
Par acte sous seing privé du 13 Juin 2024, la Société NEVERS DIS, Société par actions simplifiée au capital de 1.504.000 €uros, dont le siège est à COULANGES-LES-NEVERS (58660) – Boulevard Beauregard, a donné en location-gérance à la Société SAS BELMONT, Société par actions simplifiée à capital variable, dont le siège est à MONTBELIARD (25200) – 14, rue Frédéric Japy, la branche de fonds de commerce de « station-service », exploité à SAINT-ELOI (58000) – Impasse de la sablière, pour lequel le Bailleur est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 327 098 364 R.C.S NEVERS, à compter du 18 Juin 2024 pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction.
Pour avis

AL24014797

// DIVERS

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

AUTRE GREFFE

SOUS L'ENTÊTE DECISIONS DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ALENCON
Jugement du 19/07/2024 du Tribunal de commerce d'Alençon : OUVERTURE D'UNE PROCEDURE DE SAUVEGARDE A L'EGARD DE LA**SOCIETE MAISONS CLAIR LOGIS** (SAS) -
Promotion immobilière de bâtiments à usage d'habitation, conception et commercialisation de maisons d'habitation, intermédiation en matière d'achat vente location de biens immobiliers pour le compte de tiers - 191, Avenue du Général Leclerc - 61000 Alençon - RCS ALENCON 775 629 173 - ETABLISSEMENTS SECONDAIRES RCS CUSSET, RCS MONTLUCON, RCS AIX-EN PROVENCE, RCS NIMES, RCS TOULOUSE, RCS MONTPELLIER, RCS GRENOBLE, RCS VIENNE, RCS NEVERS, RCS CLERMONT-FERRAND, RCS LYON, RCS CHAMBERY, RCS MONTAUBAN, RCS AVIGNON ET RCS BOURG-EN-BRESSE - MANDATAIRES JUDICIAIRES : SELARL C. BASSE prise en la personne de Me Christophe BASSE - 26, rue JULLIEN - 61000 Alençon et la SELARL SBCMJ prise en la personne de Me Pascaline GOUBARD - 2, rue DES GLADIATEURS - 72000 Le Mans - ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES avec mission de surveillance SELARL TRAJECTOIRE prise en la personne de Me Charles BEAUSSART - 26, rue JULLIEN - 61000 Alençon et la SELARL FHBX prise en la personne de Me Nathalie LOBRE-LEBOUCHER - 17, rue DU PORT - 27400 Louviers - LES CREANCIERS SONT INVITES A DECLARER LEURS CREANCES ENTRE LES MAINS DU MANDATAIRE JUDICIAIRE OU SUR LE PORTAIL ELECTRONIQUE PREVU PAR LES ARTICLES L.814-2 ET L.814-13 DU CODE DE COMMERCE DANS LE DELAI DE 2 MOIS A COMPTER DE LA PUBLICATION AU BODACC.

AL24014783

SOUS L'ENTETE DECISIONS DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ALENCON
Jugements du 25/06/2024 : Clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la société GRAPH 2000 (SARL) - Tous travaux d'imprimerie de labeur, de reprographie, l'impression sur tous supports, l'édition de livres, brochures, magazines, journaux, catalogues, revues et périodiques, au moyen de tous procédés de reproduction - boulevard de l'Expansion - 61200 Argentan - RCS ALENCON 523 216 836, avec Ets Secondaires inscrit au RCS Bernay et RCS Nevers.

AL24014805

AVIS

Les associés de la SICAGEMAC ont élu lors de l'Assemblée générale du 6 juin 2024, les Administrateurs suivants :
Alexandre LORRÉ
Christophe PELLÉ
Daniel PERREAU
Stéphane RÉLUT

AL24014717

AVIS

CHAUFFAGE NIVERNAIS
Société par Actions Simplifiée au capital de 66.000 euros
15 Rue des Huttes 58300 URZY
Société en cours de constitution
Suivant acte sous signature privée endate du 20 juin 2024Monsieur Joffrey SCEUTENAIRE, Entrepreneur individuel, Rue des Huttes - 58300 URZY a fait apport à la société CHAUFFAGE NIVERNAIS, Société par Actions Simplifiée au capital de 66.000 euros dont le siège social est 15 Rue des Huttes - 58300 URZY d'un fonds de commerce de plomberie, chauffage, climatisation lui appartenant et pour lequel il est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 520809310 RCS NEVERS.
Cet acte a été enregistré auprès du Service de la publicité foncière et de l'enregistrement de NEVERS, sous le numéro 2024 00012239 le 2 juillet 2024 préalablement à la présente publicité.
Les éléments incorporels et corporels dudit fonds ont été apportés pour une valeur de soixante cinq mille et dix euros («65.010» euros). La date d'entrée en jouissance a été fixée au 1er juin 2024. Cet apport a été effectué moyennant l'attribution à Monsieur Joffrey SCEUTENAIRE de 985 actions de la Société CHAUFFAGE NIVERNAIS. La Société deviendra propriétaire du fonds apportéà compter du jour de son immatriculationau registre du commerce et des sociétés, mais les opérations effectuées depuis le 1er juin 2024 concernant l'exploitation dudit fonds, seront réputées faites-pour son compte. Les créanciers del'apporteur disposeront d'un délai de dixjours à compter de la dernière en datedes publications légales pour faire ladéclaration de leurs créances au greffedu tribunal de commerce de NEVERS

AL24014713

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Nevers : 15 juillet 2024.**SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE FLOWER POWER FRANCE**.la Motte 58270 Saint-Sulpice.RCS Greffe de Nevers 529 104 887.Activité : Commerce de gros (commerce interentreprises) de mobilier de bureau.Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

AL24014737

SUCCESSION

Suivant testament olographe en date du 23 octobre 2012, Madame Ginette Marie Antoinette SIMON, veuve de Monsieur Jacques François Eugène SIMONOT, née à POISSY (78300), le 1er janvier 1938 et décédée à SAINT PARIZE LE CHATEL (Nièvre), le 18 mars 2024 a institué un légataire universel.Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Inès HENNO, notaire à SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER (58240), 34 avenue du Général de Gaulle, chargée du règlement de la succession le 21 juin 2024 dont la copie authentique accompagnée d'une copie du testament ont été adressées au Greffe le 18 juillet 2024.Dans le mois suivant cette réception, l'opposition à l'exercice par le légataire de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Inès HENNO. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL24014767

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

LA MAISON NOETIQUE SAS au capital de 145000 € Siège social : LE CERIZOT 58230 Moux en Morvan 841 584 782 RCS de Nevers L'AGO du 30/12/2023 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, Mme ANNET Dominique, demeurant 27 rue Léon Save Belgique pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour. Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Nevers. Radiation au RCS de Nevers

AL24014707

COGEP AVOCATS
33 Place d'Allier
03000 Moulins

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCEA VAISSIER RANDON

Société civile d'Exploitation Agricole
en liquidation
Au capital de 218 154,54 euros
Siège social : 1 chemin du Moulin au Loup
58300 ST HILAIRE FONTAINE
Siège de liquidation :
1 chemin du Moulin au Loup
58300 ST HILAIRE FONTAINE
401 438 155 RCS NEVERS

Le 31/12/2023, l'AGO a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du 31/12/2023.
La société sera radiée au RCS de NEVERS.
Pour avis.

AL24014726

DISSOLUTION

APEX DRONE SAS au capital de 50000 € Siège social : BEUNAS 58290 Maux 820 480 291 RCS de Nevers L'AGE du 31/12/2023 a décidé la dissolution et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé liquidateur M. BYRS Laurens, demeurant 41 avenue Albert Bartholomé 75015 Paris, et fixé le siège de liquidation au siège social. Mention au RCS de Nevers

AL24014733

CLÔTURE DE LIQUIDATION

APEX DRONE SAS au capital de 50000 € Siège social : BEUNAS 58290 Maux 820 480 291 RCS de Nevers L'AGE du 31/12/2023 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M. BYRS LAURENS, demeurant 41 avenue Albert Bartholomé 75015 Paris pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour. Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Nevers. Radiation au RCS de Nevers

AL24014734

CLÔTURE DE LIQUIDATION

LE VERGER
SCI en liquidation au capital de 1 000 €
Siège Social : 73, rue de Nièvre
58000 NEVERS
479 565 780 RCS NEVERS

M. Clément DOLAT dt à NEVERS (58) - 30, rue des Petites Carrières, Associé Unique et Liquidateur, a, par décisions du 30/05/2024, approuvé le compte définitif de liquidation et constaté la clôture de liquidation à compter du 15/05/2024. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS en annexe au RCS.

AL24014757

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte ssp en date de 17/07/2024, il a été constitué une SASU
Dénomination :
MATALIM
Siège Social : 1, rue Moyau 58700 LURCY LE BOURG
Capital : 600 €
Objet social : Achat, vente, location, importation, exportation de toutes marchandises de type non alimentaire.
Durée : 98 ans
Président : M. RAVOT Eric 1, rue Moyau 58700 LURCY LE BOURG
Cession d'actions : libre
Exercice du droit de vote : Une action égale une voix
Immatriculation au RCS de NEVERS

AL24014735

Notaire

Maître Anne LE GALL
Notaire
15 Rue Joyeuse
18000 BOURGES

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Maître Anne LE GALL, en date du 17 juillet 2024, à 15 Rue Joyeuse 18000 BOURGES.
Dénomination : Y3M.
Forme : EURL.
Siège social : 5 Soulangy, 58470 Magny Cours.
Objet : La réalisation de tous travaux, d'installation, entretien, dépannage et la vente de tous matériaux liés à : la plomberie, le chauffage, la climatisation, la pompe à chaleur, les sanitaires, le traitements de l'eau, etc....
Durée de la société : 99 année(s).Capital social fixe : 1000 euros
Gérant : Monsieur Yoann FERREIRA DA COSTA, demeurant 5 Soulangy, 58470 Magny Cours
La société sera immatriculée au RCS de Nevers.

AL24014747

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 14/07/2024, il a été constitué une Société Civile Immobilière dénommée : SCI DU PETIT VAUZELLES
Objet social : La propriété, l'acquisition, la jouissance, l'administration et la gestion, notamment par location ou autrement, de tous biens immeubles, de tous droits immobiliers, tous biens mobiliers et de participations dans toutes sociétés.
Siège social : 27, rue Benoit Frachon, 58640 Varennes-Vauzelles.
Capital : 1000 euros
Gérance : Monsieur Benoit LAPROYE,-demeurant 27, rue Benoit Frachon, 58640 Varennes-Vauzelles,
-Monsieur Patrick LAPROYE, demeurant 4 rue Pablo Neruda, 58000 Nevers,
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS.
Pour avis.

AL24014766

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 12.07.2024, il a été constitué une Société Civile Immobilière dénommée : NFL
Objet social : La propriété, l'acquisition, la jouissance, l'administration et la gestion, notamment par location ou autrement, de tous biens immeubles, de tous droits immobiliers, tous biens mobiliers et de participations dans toutes sociétés.
Siège social : 12, le Grand Bégat, 58200 ALLIGNY-COSNE
Capital : 1 500 euros
Gérance : Monsieur TELBOIS Nicolas demeurant 12, le Grand Bégat, 58200 ALLIGNY-COSNE,
-Monsieur BECHEREAU Florian demeurant 14, route de Bouhy, 58200 ALLIGNY-COSNE,
-Monsieur SELLIAH Luxman demeurant 14, rue Cueilleton, 89200 GIROLLES.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS.
Pour avis.

AL24014778

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 11.07.2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SAS Le Bon Acquéreur.
Forme sociale : Société par actions simplifiée à associé unique.
Capital social : 1.000,00 euros (constitué uniquement d'apports en numéraire).
Siège social : 28, rue Saint-Benin – 58000 Nevers.
Objet social : La Société a pour objet, en France et à l'étranger :
l'acquisition, la commercialisation, la distribution, la cession, l'échange, le louage, la promotion, en physique et/ou sur internet, et toute autre opération en lien direct ou indirect avec la vente d'articles destinés à une utilisation en extérieur, comprenant mais sans s'y limiter tout équipement, matériel, accessoire, textile, et produit connexe à usage extérieur ; la commercialisation, à titre accessoire, de produits alimentaires tels que des barres protéinées et autres petits produits alimentaires de cette nature ; les prestations de services de toutes sortes directement ou indirectement liées aux activités en extérieur ; et plus généralement, la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe, toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.
Durée : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS.
Président : Monsieur Lucas, Vincent, Arnaud PLAISANT, demeurant 2, rue de la Cour Blaud - 58320 Germiny-sur-Loire.
Condition d'admission aux assemblées : Tout

ANNONCES LÉGALES

associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède.
Condition d'exercice du droit de vote aux assemblées : Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix.
Clause d'agrément : L'agrément des associés représentant au moins les deux tiers des actions est requis pour toute cession d'action, à l'exception des cessions entre associés qui demeurent libres.
Pour avis.

AL24014786

COGEP AVOCATS
33 Place d'Allier
03000 Moulins

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 22/07/2024, il a été constitué une SARL dénommée: SARL RATEAU
Objet social : la production et la vente de tous type d'énergies renouvelables ; la location de tout droit immobilier support de l'activité de production d'énergies renouvelables
Siège social : 9 chemin de la Picherote 58230 LAVAULT DE FRETOY
Capital : 2 000 euros
Gérance : Monsieur Alexis RATEAU et Monsieur Alain RATEAU demeurant 9 chemin de la Picherote 58230 LAVAULT DE FRETOY.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS
Pour avis.

AL24014789

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE Acte électronique en date du 19 Juillet 2024. Dénomination sociale : LCA Forme de la Société : Société par Actions Simplifiée Capital : 10 000 Euros Siège social : Rue Antoine de Saint Exupéry 58500 CLAMECY Objet social : l' acquisition, la détention, la gestion, la cession de toutes participations, à titre principal dans des sociétés ayant pour activité l'exploitation d'un hypermarché (ou supermarché) et, à titre accessoire, dans les sociétés filiales ou apparentées de ladite société d'exploitation ; la participation de la société, par tous moyens, dans toutes opérations pouvant se rapporter à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, de souscriptions ou d'achats de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement ; le management et la prestation de services au profit de toute société contrôlée ; et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci dessus de nature à favoriser son développement ou son extension. Durée : 99 années Président : Madame Létitia BELLANGER domiciliée à CLAMECY (58500) Rue Antoine de Saint Exupéry, nommée pour 6 années. Commissaire aux Comptes titulaire : La société ECP AUDIT dont le siège social est à ENTZHEIM (67960) 6 Rue Icare. Admission aux Assemblées : tout actionnaire a le droit de participer aux Assemblées Générales et de s'y exprimer, le droit de vote est proportionnel à la quotité de capital possédé et chaque action donne droit à une voix. Clause renseignant la libre disposition des actions : Tout associé peut céder ses actions avec l'accord de tous les associés. A défaut, toute cession entre vifs est soumise à la condition d'une offre préalable de vente au profit des autres associés, et éventuellement de la réserve d'un droit de préemption au profit de ceux ci. La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
Pour avis, le Président

AL24014791

Etude de Maîtres Dominique MARTIN et Thibaut MARIE
Notaires associés
à NEVERS (58000)
1 Rue Saint Martin.

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Dominique MARTIN, Notaire Associé de la SCP MARTIN & MARIE à NEVERS (58000), 1 Rue Saint Martin, le 14 juin 2024, enr. à NEVERS, le 09/07/2024, doss 2024 00012777, Réf 5804P01 2024N00365 a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Dénomination : SCI MAUPETIT
Siège social :6 Rue des Boucheries, NEVERS (58000)
Durée : 99 ans
Le capital social : MILLE EUROS (1 000,00 EUR) .
Les apports sont apports en numéraire..
toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Les gérants sont M. Alain MAUPETIT et Mme Patricia GIEMZA, 4 Rue Paul Fort, 58470 GIMOUILLE.
La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
Pour avis
Le notaire.

AL24014806

YONNE

// MODIFICATION

NOMINATION D'UN NOUVEAU PRESIDENT ET D'UN DIRECTEUR GENERAL

JT3M
SAS au capital de 103 000 €
Siège social : Avenue de Sully prolongée,
89300 JOIGNY
977 882 562 RCS SENS

Aux termes d'une décision de l'Associée Unique en date du 10/07/2024, il résulte que : la société FINANCIERE DU PETIT HAMEAU - FPH, SARL au capital de 450 000 €, dont le siège social est 4 Avenue de la Marne, 92600 ASNIERES-SUR-SEINE, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro 794 190 355, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de M. Vincent LEPAPE, démissionnaire. L'article 28 des statuts a été modifié en conséquence et le nom de M. Vincent LEPAPE a été retiré des statuts sans qu'il y ait lieu de le remplacer par celui de FINANCIERE DU PETIT HAMEAU - FPH. Aux termes de la même décision, la Société VL DEVELOPPEMENT, Société à responsabilité limitée au capital de 8 000,00 €, dont le siège social est 29 Quai du Petit Hameau 89100 SENS, immatriculée au RCS de SENS sous le numéro 482 076 072, a été nommée en qualité de Directrice Générale.
POUR AVIS -Le Président

AL24014625

OBJET SOCIAL

Dénomination : VALBAIE.
Forme : SARL au capital de 61489 euros.
Siège social : 5 Rue DU QUENOUX, 89380 APPOIGNY.
950499145 RCS d'Auxerre.
Aux termes d'une décision en date du 12 juillet 2024, l'associé unique a décidé à compter du 12 juillet 2024 de modifier l'objet social comme suit :
- Fourniture, fabrication, façonnage, transformation et pose de produits de miroiterie, vérandas, menuiseries (aluminium, PVC, et bois), volets roulants, volets battants, stores, portails, portes de garage, portes automatiques, serrurerie, carports et pergolas,
- Le négoce et la location de tous matériels, équipements et produits,
- La fourniture et pose d'installations photovoltaïques et bornes de recharges pour véhicules électriques
- La réalisation de travaux du second œuvre de bâtiment,
- Vente et négoce de mobiliers, de décorations,
Mention sera portée au RCS d'Auxerre.

AL24014694

NON DISSOLUTION MALGRE LES PERTES

DEFI ENVIRONNEMENT
SARL au capital de 10 000 €
Siège social : Route de Passy Zone Artisanale
89510 VERON
518 620 364 RCS SENS

Aux termes d'une délibération en date du 26/06/2024, l'AGE des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. Pour avis -La Gérance

AL24014700

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SARL MIG 12 SARL au capital de 100 € Siège social 70 RUE DE L'EGALITE 89000 ST GEORGES SUR BAULCHE 513 811 463 RCS AUXERRE Aux termes d'une délibération en date du 01/05/2023, l'AG a décidé : de transférer le siège social du 70 RUE DE L'EGALITE, 89000 ST GEORGES SUR BAULCHE au 14/16 Avenue Jean Jaurès 89000 AUXERRE à compter du 01/05/23, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts, après avoir pris connaissance de la décision prise par M. Jean Pascal MIGNOT de démissionner de ses fonctions de gérant, de nommer en qualité de nouveau gérant M. Jérôme CHAUFOURNAIS, demeurant 9 Rue de la Liberté à AUXERRE 89000, pour une durée illimitée à compter du 01/05/23.
Pour avis La Gérance.

AL24014708

CHANGEMENT DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

SAS «BERNARD DEFAIX»
Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 €
Siège social : 17 rue du Château Milly – 89800 CHABLIS
RCS AUXERRE 422 559 427

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 26/06/2024, M. Sylvain DEFAIX a démissionné de son mandat de Directeur Général à compter du 26/06/2024 et M. Adrien DEFAIX a été nommé Directeur Général à compter de cette même date.
Mention sera faite au RCS de AUXERRE.
Pour avis.

AL24014727

MODIFICATION DU CAPITAL

EARL CHRISTINE ELODIE ET PATRICK CHALMEAU
EARL au capital de 132 600 €
Siège social : 76 rue du Ruisseau – 89530 CHITRY
408 613 396 RCS AUXERRE

Par décisions du 8 juillet 2024, l'associée unique a décidé de réduire le capital social de la somme de 119 340 € puis de l'augmenter de la somme de 4 365 € pour le porter à 17 625 €.
Pour avis, la gérance.

AL24014739

MODIFICATIONS DES STATUTS

SCI LE PRE DE L'EGLISE
Société Civile immobilière
Capital de 1524,49€
Siège social ancien :
7 rue du Bât d'Ane Nangis
89290 QUENNE
Siège social nouveau :
10 rue Romain Rolland
89470 MONETEAU
RCS AUXERRE 342 407 822

L'assemblée générale des associés de la SCI LE PRE DE L'EGLISE tenue le 1er juillet 2024 a décidé : -de nommer conjointement en qualité de gérantes Madame Micheline MARIE née GUILLEMIN demeurant à QUENNE, 7 rue du Bât d'Ane Nangis et Madame Laure MARIE demeurant à MONETEAU, 10 rue Romain Rolland pour une durée illimitée en remplacement de Monsieur Yves MARIE décédé le 16 avril 2024. -et de transférer le siège social du 7 rue du Bât d'Ane Nangis 89290 QUENNE au 10 rue Romain Rolland 89470 MONETEAU à compter du 1er juillet 2024. Pour insertion Maître Florence MERLET Notaire à SEIGNELAY (89250).

AL24014750

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SARL ETABLISSEMENTS G. DRILLON
Société à Responsabilité Limitée
Capital de 15244.90€
Siège social ancien :
7 route du Bât d'Ane Nangis
89290 QUENNE
Siège social nouveau :
10 rue Romain Rolland
89470 MONETEAU
RCS AUXERRE 425 420 189

L'assemblée générale des associés de la SARL ETABLISSEMENTS G. DRILLON tenue le 1er juillet 2024 a décidé : - de nommer conjointement en qualité de gérantes Madame Micheline MARIE née GUILLEMIN demeurant à QUENNE, 7 rue du Bât d'Ane Nangis et Madame Laure MARIE demeurant à MONETEAU, 10 rue Romain Rolland pour une durée illimitée en remplacement de Monsieur Yves MARIE décédé le 16 avril 2024. -et de transférer le siège social du 7 rue du Bât d'Ane Nangis 89290 QUENNE au 10 rue Romain Rolland 89470 MONETEAU à compter du 1er juillet 2024. Pour insertion Maître Florence MERLET Notaire à SEIGNELAY (89250)

AL24014751

AVIS DE MODIFICATIONS

SCEA AUB'YONNE
Société civile
au capital de 75 000,00 euros
Siège social : 52 rue des Glycines
89260 PERCENEIGE
348 891 367 RCS SENS

Aux termes d'une AGE en date du 30/05/2024 prenant effet le même jour, la collectivité des associés a décidé d'augmenter le capital d'une somme de 236 250 € pour le porter à 311 250 €.
La gérance

AL24014768

LDS GROUPE

MODIFICATIONS DES STATUTS

EURL BASTIEN KUBASIK TRANSPORTS
Société à responsabilité limitée
au capital de 9 000 euros
porté à 100 000 euros
Siège social : 1 Rue des Cloux
89270 VERMENTON
843 381 526 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision en date du 11 juillet 2024, l'Associé Unique a décidé de :- remplacer à compter de cette date la dénomination sociale «EURL BASTIEN KUBASIK TRANSPORTS» par «Bastien KUBASIK Transports» et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.- une augmentation du capital social de 91 000 euros par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :
Ancienne mention : Capital social : 9 000 euros
Nouvelle mention : Capital social : 100 000 euros
Pour avis
La Gérance

AL24014771

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

MORTIER VENTURES I
SC au capital de 583275 €
Siège Social : 19 rue de l'Echiquier
75010 PARIS 10
920607397 RCS de PARIS

Par AGO du 27/06/2024, il a été décidé de transférer le siège social au 16 rue des renards 89100 VILLEROY, à compter du 27/06/2024.
Gérance : Mortier Ventures Holding 11 square alboni 75116 PARIS
Radiation au RCS de PARIS et immatriculation au RCS de SENS

AL24014775

AUGMENTATION DE CAPITAL

SNC CAILLON
Société en nom collectif
au capital de 36 000,00 euros
Siège social : Les Bordes – 89520 SAINPUITS
441 729 365 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision en date du 15/06/2024 l'assemblée générale :
- a décidé d'augmenter le capital d'une somme de 37 000 € pour le porter à 73 000 € par création de 370 parts sociales d'une valeur de 100,00 € chacune.
- a constaté la souscription, la libération des parts et en conséquence la réalisation définitive de l'augmentation de capital et apporté les modifications statutaires rendues nécessaires par l'opération.
Pour avis, la Gérance.

AL24014776

EXPERT PLUS
CONSEIL & EXPERTISE COMPTABLE

EXPERT PLUS
Conseil et expertise comptable
Cabinet: 02 47 64 22 40
mail: contact@cabinetexpertplus.fr
site internet: www.cabinetexpertplus.fr

MODIFICATIONS DES STATUTS

WEST
Société civile immobilière
Au capital de 500 euros
porté à 38 500 euros
Siège social
7,rue du Capitaine Coignet
89560 DRUYES LES BELLES FONTAINES
907 786 891 RCS AUXERRE

Il résulte du procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés du 19 juillet 2024 que :
- le capital social a été augmenté de 38 000 euros par voie d'apport en nature par émission de 7 600 parts nouvelles, et porté de 500 euros à 38 500 euros.
En conséquence, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés.
Ancienne mention : le capital social est fixé à cinq cents euros (500 euros)
Nouvelle mention : le capital social est fixé à trente huit mille cinq cents euros (38 500 euors)
- le siège social a été transféré du 7 rue du Capitaine Coignet 89560 DRUYES LES BELLES FONTAINES au 25, rue du Général Rabusson 03800 GANNAT à compter du 19 juillet 2024, et que l'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de AUXERRE.
Pour Avis - La Gérance

AL24014802

// GÉRANCE

Notaires

Etude de Maîtres Caroline BRISSON
et Vincent VILLECOURT,
Notaires à AUXERRE (Yonne),
18-20 Boulevard du 11 Novembre

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par **Maître Vincent VILLECOURT, Notaire à AUXERRE (Yonne), 18-20Boulevard du 11 Novembre**, le 5 juillet 2024, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de l'Yonne, le 15 juillet 2024, Dossier 2024 00023739, référence 8904P01 2024 N00789.
A été cédé par :
M. Manuel **FANADO AMARAL**, Commerçant, épx de Mme Carmina Maria **MATIAS**, dmt à AUXERRE (89000) 21 rue de l'Alouette.
Né à LAMEGAL PINHEL (PORTUGAL) le 10 janvier 1956.
Marié sous le régime de la communauté aux termes de son union célébrée à LAMEGAL PINHEL (PORTUGAL), le 14 août 1982
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
De nationalité Portugaise.
Résident au sens de la réglementation fiscale.
Au profit de :
M. Rafat **FAWZY SHNODA**, auto-entrepreneur, épx de Mme Ebtisam **AZIR GABRA BOLOUS**, dmt à MIGENNES (89400) 19 rue Georges Pompidou.
Né à OMDOURMAN (SOUDAN) le 28 août 1970.
Marié sans contrat à OMDURMAN (SOUDAN) le 25 avril 1999 sous le légal soudanais de la séparation de biens ainsi déclaré.
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
De nationalité soudanaise.
Résident au sens de la réglementation fiscale.
Un FDC de CAFE BAR TABAC JOURNAUX sis à AUXERRE (89000) 43 rue Louis Richard, lui appartenant, connu sous le nom commercial LE LOUIS RICHARD, et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de AUXERRE, sous le numéro 492.949.532
Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.
L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de QUATRE-VINGT MILLE EUROS (80 000,00 EUR), s'appliquant : aux éléments incorporels pour SOIXANTE-DIX-HUIT MILLE EUROS (78 000,00 EUR),
au matériel pour DEUX MILLE EUROS (2 000,00 EUR).
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, au siège de l'étude où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

AL24014781

// ADDITIF-RECTIFICATIF

RECTIFICATIF

RECTIFICATIF à l'avis paru dans TERRE DE BOURGOGNE du 28/06/2024 concernant la **SCI SJLJ 88** – RCS CHAUMONT 830820841, concernant le transfert de siège social à 31, grande rue 89100 SALIGNY, il y avait lieu de lire : La société sera radiée du RCS de CHAUMONT et sera immatriculée au RCS de SENS.
Pour avis et mention.

AL24014758

RECTIFICATIF

RECTIFICATIF à l'insertion parue dans Terres de Bourgogne du 19 juillet 2024, concernant la société JMVS MODE Siren 842582090, siège social: 13/15 rue du Temple, 89000 Auxerre. Il y a lieu de lire: Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'Etude de Me BRISSON, notaire à AUXERRE (89000) 18-20, Bvd du 11 Novembre dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales.
Pour avis. Le Notaire. Au lieu de lire: Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'Etude de Me COLLET, dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales. Pour avis. Le Notaire.

AL24014770

// VENTE AUX ENCHÈRES

S.C.P. d'AVOCATS THUAULT FERRARIS CORNU
2 RUE DE LA BANQUE
(Place du Palais de Justice)
89000 AUXERRE
Pour tous renseignements : 03.86.72.09.89

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Une maison d'habitation sur la commune de CHEVANNES (89).
L'adjudication aura lieu au Palais de Justice d'AUXERRE
Le vendredi 20 septembre 2024 à 14 heures
DESCRIPTION :
Une maison d'habitation ancienne sur la commune de Chevannes (89), 18 rue de la Source, comprenant au rez-de-chaussée : salon-séjour, cuisine aménagée, salle d'eau, toilettes, chaufferie. A l'étage : palier trois chambres,
Garage bûcher,
Le tout figurant au cadastre comme suit :
Section AI
N° 32
Lieu-dit 18 rue de la Source
Nature Bâti
Contenance 0ha 12a 84ca
CONDITIONS DE LA VENTE :
Tout intéressé peut prendre communication du cahier des charges au greffe du Tribunal Judiciaire d'AUXERRE, Palais de justice et sur le site du Conseil National des Barreaux : Avoventes.fr
Les enchères doivent être portées par ministère d'avocat inscrit au Barreau d'Auxerre.
Le bien peut être visité le Mardi 10 septembre 2024 de 14 heures à 15 heures.
La vente aura lieu en un seul lot sur la mise à prix de : **69.000,00 euros**
CONSIGNATION POUR ENCHERIR :
6.900,00 € Euros
(par chèque de banque libellé à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des avocats d'Auxerre)
Frais en sus.
Fait à Auxerre, le 1er juillet 2024
Signé : Maître Alain THUAULT, avocat associé de la SCP THUAULT FERRARIS CORNU

AL24014436

// DIVERS

Notaires

Laurent FRANCIN,
Stéphanie FAIVRE FRANCIN &
Elise LAROCHE-SAUTEREL
Notaires associés
10 Boulevard du Maréchal Davout
89000 AUXERRE

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016
Suivant testament olographe en date à AUXERRE (89000) du 02/11/2018 déposé au rang des minutes de Maître Elise LAROCHE SAUTEREL, notaire associé à AUXERRE, suivant acte contenant procès-verbal de dépôt et de description de testament en date du 1er juillet 2024, Madame Simonne ROCQ, veuve MARCOT, demeurant à AUXERRE (89000), 7 rue de Lattre de Tassigny, Résidence du Panier Vert, née à AUXERRE (89000), le 16 mars 1925, décédée à AUXERRE (89000), le 08 avril 2024, a institué des légataires universels.
Les oppositions à l'exercice de ses droits seront reçues entre les mains dudit notaire chargé du règlement de la succession dans le délai d'un mois à compter de la réception par le greffe du Tribunal Judiciaire de AUXERRE de la copie authentique du procès-verbal susvisé et de la copie figurée de ce testament et de son codicille.
Pour avis, le notaire.

AL24014704

Notaires

Laurent FRANCIN,
Stéphanie FAIVRE FRANCIN &
Elise LAROCHE-SAUTEREL
Notaires associés
10 Boulevard du Maréchal Davout
89000 AUXERRE

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016
Suivant testament olographe en date à AUXERRE (89000) du 25/03/1992 déposé au rang des minutes de Maître Elise LAROCHE SAUTEREL, notaire associé à AUXERRE, suivant acte contenant procès-verbal de dépôt et de description de testament en date du 1er juillet 2024, Madame Ghislaine COMMEAU, veuve BROCHARD, demeurant à AUXERRE (89000), 2 rue de Belfort, née à PARLY (89240), le 11 juillet 1923, décédée à AUXERRE (89000), le 19 avril 2024, a institué des légataires universels.
Les oppositions à l'exercice de ses droits seront reçues entre les mains dudit notaire chargé du règlement de la succession dans le délai d'un mois à compter de la réception par le greffe du Tribunal Judiciaire de AUXERRE de la copie authentique du procès-verbal susvisé et de la copie figurée de ce testament et de son codicille.
Pour avis, le notaire.

AL24014705

LAURE Virginie
Résidence Le Palais
1 Rue de l'Epée 89100 SENS

AVIS

Avis de dépôt d'états de créances salariales Article R. 625 3 du Code de Commerce au titre de la procédure suivante : JVS SECURITE SARL Liquidation Judiciaire du 06/06/2023 ZI 36, Avenue du Général Leclerc à 89340 CHAMPIGNY L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 16 juillet 2024. La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625 1 du Code de Commerce. Pour avis, le Mandataire Judiciaire

AL24014706

Etude de Maîtres Caroline BRISSON
et Vincent VILLECOURT,
Notaires à AUXERRE (Yonne),
18-20 Boulevard du 11 Novembre

ENVOI EN POSSESSION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 3 janvier 2006, Monsieur Serge MAUPLOT, en son vivant demeurant à AUXERRE (89000) 3, impasse Quatrevaux, né à AUXERRE (89000) le 27 décembre 1946, décédé à AUXERRE (89000) le 6 août 2018,
A consenti un legs universel.
Ce testament a fait l'objet d'un dépôt descriptif de testament reçu par Maître Vincent VILLECOURT, notaire à AUXERRE (89000) 18-20, boulevard du 11 Novembre, le 21 juin 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Les oppositions à l'exercice de ses droits pourront être formées par tout intéressé auprès de Maître Vincent VILLECOURT, notaire chargé du règlement de la succession, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire d'AUXERRE, de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
Pour avis
Le notaire

AL24014756

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession ou substitution les biens suivants :
TANNERRE EN PUISAYE – exploitation laitière (850 000 L) avec bâtiments d'exploitation et d'habitation.
- Stabulation logettes, hangars de stockage, fumière, fosse à lisier.
- Surface de 133 ha en polyculture avec DPB, reprise du matériel et cheptel (Prim'Holstein)
Les personnes intéressées pourront obtenir des renseignements auprès de la **SAFER Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 - 89002 AUXERRE cedex ; Mr Cédric CORDET - 06 72 72 01 12 c.cordet@saferbfc.com**

AL24014792

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
AUXERRE - terrain d'agrément possédant un abri ou cabane de jardin - 11 a 96 ca - 'LA POINTE FERREE' : ZW - 0009A - 0009Z – zonage : zone AUE du PLUi
CHAMPIGNELLES – bois-taillis - 1 ha 65 a 26 ca - 'BOIS MARTIN' : ZT 0086 – 0089 – zonage : RNU
LES VALLEES DE LA VANNE - terre et bois-taillis - 22 a 57 ca - 'BOIS DE LA VALLEE DU PARC' : A – 0726 – zonage : zone N du PLU
PARON - terre et bois taillis - 12 a 69 ca - 'CREVE-COEURS' : AN - 0070 - 'RU COUPE' : AT – 0200 – zonage : zones A et N du PLU
VENOY - terres et prés occupés, et bois-taillis - 7 ha 51 a 60 ca - 'LA VALLEE' : ZC - 0022AJ - 0022AK - 0022B - 0022CJ - 0022CK - 0022D - 'LES THEUREAUX' : ZV - 0037J - 0037K - 0038A - 0038B – zonage : zone A du PLUi
VILLEMANOCHE - terre - 16 a 20 ca - 'LE BAS DU MOULIN' : ZL - 0040J - 0040K – zonage : RNU
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 12/08/2024 à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 - 89002 AUXERRE cedex, Tél : 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus. Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; ww.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.

AL24014803

Maître Sébastien FOSSOYEUX
Notaire à Saint-Sauveur-en-Puisaye (Yonne)
17, rue Saint Claude

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Sébastien FOSSOYEUX, Notaire à ST SAUVEUR EN PUISAYE (Yonne), 17 rue Saint Claude, CRPCEN89018, le 18 juillet 2024, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre : M. Serge Rionnel PATIN, retraité, et Mme Michelle Renée CHAPDELAINE, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à TREIGNY-PERREUSE-SAINTE-COLOMBE (89520) 17 rue de Bellevue, Lotissement des Cornuchons. Nés savoir : le mari à RONCHERES (89170) le 10 avril 1949 et l'épouse à PERIGNY(94520) le 13 décembre 1953. Mariés à la mairie de TREIGNY(89520) le 1er juin 1996 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial de Me Sébastien FOSSOYEUX où domicile a été élu à cet effet, conformément à l'article1397 alinéa 3 du Code civil.
Pour insertion
Le notaire.

AL24014759

Maître Sébastien FOSSOYEUX
Notaire à Saint-Sauveur-en-Puisaye (Yonne)
17, rue Saint Claude

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Sébastien FOSSOYEUX, Notaire à ST SAUVEUR EN

ANNONCES LÉGALES

PUISAYE (Yonne), 17 rue Saint Claude, CRPCEN89018, le 18 juillet 2024, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre : M. Pierre GIBOUX, retraité, et Mme Sylvie Berthe Clémence Thérèse MILBLED, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à SAINT-SAUVEUR-EN-PUISAYE(89520) 14 rue de la Garenne. Nés savoir : le mari à LAON (02000) le 17 janvier 1957 et l'épouse à CALAIS (62100) le 23 juin 1962. Mariés à la mairie de FISMES (51170) le 6 juin 1981 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial de Me Sébastien FOSSOYEUX où domicile a été élu à cet effet, conformément à l'article 1397 alinéa 3 du Code Civil.
Pour insertion
Le notaire.

AL24014760

Notaires

Maître Corentin DRÉAU
Notaire à AVALLON (Yonne),
4, rue de Lyon

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 du Code de procédure civile
Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 08 février 2020,Monsieur Jean Yves Marcel YTHIER, en son vivant retraité,veuf en uniques noces de Madame Françoise MONGEOT, ayant demeuré à AVALLON (89200), 13 bis Avenue de Pépinster, né àCHAMPLOST (89210), le 15 juin 1930, décédé à AVALLON(89200), le 04 septembre 2023. A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description du testament suivant acte reçu le 19 juin 2024par Maître Corentin Dréau, Notaire à AVALLON (89200), 4 Rue de Lyon, duquel il résulte que les légataires remplissement les conditions de leur saisine. Opposition à l'exercice de leurs droits pourra être formée par tout intéressé auprès du Notaire chargé du règlement de la succession, à savoir : Maître Nicolas Duval, Notaire à SENS (89100), 9 boulevard Maupéou, référence CRPCEN 89071.
Dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal Judiciaire d'AUXERRE de la copie authentique du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament, soit à compter du 10 juillet 2024, date du certificat de réception délivré par le greffe du Tribunal Judiciaire d'AUXERRE.
En cas d'opposition, les légataires seront soumis à la procédure d'envoi en possession.Pour avis et mention.

AL24014780

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 16 février 2023,
Monsieur Jean Claude LAVERGNE, en son vivant retraité, veuf de Madame Suzanne HAYES, demeurant à VILLERFARGEAU (89240) 1 Ter avenue de la Puisaye , né à CHOISY-LE-ROI (94600), le 14 juillet 1938, décédé à VILLEFARGEAU (89240), le 11 juin 2024.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Hervé CHANTIER, Notaire à APPOIGNY (Yonne), 5 rue du Professeur Mocquot, le 19 juillet 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Hervé CHANTIER, notaire susnommé, référence CRPCEN : 89005, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AUXERRE (89000) de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL24014790

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION

La société : SCI BEG IMMOBILIER

Société civile immobilière
en liquidation
au capital de : 20 euros
Siège social : 43 A Avenue d'Auxerre - 89000 Saint-Georges-Sur-Baulche
R.C.S. AUXERRE : 921 977 450

L'assemblée générale extraordinaire des associés, en date du 30 juin 2024, a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 juin 2024 et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux dispositions statutaires.
La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci.
Le lieu ou la correspondance doit être adressée et celui ou les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés, a été fixé au 5 rue de la Passerelle à MONETEAU 89470, siège de la liquidation.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur GHANMI Salime, domicilié 5 rue de la Passerelle à MONETEAU 89470, en lui conférant les pouvoirs les plus étendus, dans le but de lui permettre de mener à bien les opérations en cours, réaliser l'actif, apurer le passif et répartir le solde entre les associés dans le respect de leurs droits.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce d'AUXERRE.
Le Gérant

AL24014762

PLUS D'INFOS SUR
www.agribourgogne.fr

S.J.B.
Société d'Avocats

CLÔTURE DE LIQUIDATION

ENTREPRISE DE BATIMENT DARDY

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 70 000 euros
Siège social : 2 Rue de Beauregard - 89300 VILLECIEN
481 400 299 RCS SENS

Aux termes d'une décision en date du 3 JUILLET 2024, l'Associé Unique a approuvé le compte définitif de liquidation arrêté au 31 MARS 2024, déchargé Monsieur Monsieur Patrick DARDY, demeurant 2 Rue de Beauregard – 89300 VILLECIEN, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de SENS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

AL24014654

DISSOLUTION

NESMOND'EAU

SASU au capital de 500 €
Siège Social : 4 allée des Cévennes
89000 AUXERRE
893190751 RCS de AUXERRE

Par AGE du 04/07/2024, il a été décidé au 04/07/2024 :
- La dissolution anticipée et mise en liquidation volontaire de NESMOND'EAU au capital de 500 euros. 4 Allée des Cévennes 89000 Auxerre. RCS Auxerre 893190751. Liquidateur durée liquidation:Mme. ZOU Edwige Mondésir , à l'adresse du siège social. Siège liquidation:-siège social
- L'approbation des comptes de liquidation. Quitus au liquidateur, décharge de son mandat. Clôture de liquidation. Radiation de la société. Mention et Dépôt des comptes de liquidation au RCS d'Auxerre
Mention au RCS de AUXERRE

AL24014699

DISSOLUTION ANTICIPEE DE LA SOCIETE

INFLUENCE & VOUS

SARL au capital de 1 000 Euros
Siège social :
6 Place de l'hôtel de ville
89000 AUXERRE
R.C.S. Auxerre n° 904 350 386

Aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 Juillet 2024, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter de ce jour.
L'Assemblée Générale nomme en qualité de liquidateur de la société, pour la durée de la liquidation, Madame Sandra RADICELLI, demeurant à MONETEAU (89470) 16 Rue du Courtis Robin, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.
Le siège de liquidation et de correspondance est fixé au siège social.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre.
Pour avis : Le Liquidateur,

AL24014703

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SARL «ETA DENIS»

Société à responsabilité limitée
en liquidation
Capital social : 160 000 €
Siège social : 13 route de Villefranche – 89116 PRECY SUR VRIN
RCS SENS 802 427 237

L'associé unique, par décision du 01/04/2024, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus à Monsieur Corentin DENIS, liquidateur, demeurant 2 route de Verlin – Ruban – 89116 LA CELLE SAINT CYR, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de SENS.
Pour avis,
Le Liquidateur.

AL24014752

CLÔTURE DE LIQUIDATION

VYAS

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 20 000 euros
Siège social : 4 rue de Paris, 89200 AVALLON
Siège de liquidation : 41 Rue de l'Eautartre 89420 GUILLON TERRE PLAINE
833 102 031 RCS AUXERRE

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 19 Juillet 2024 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mme Audrey RAMOS, demeurant 41 Rue de l'Eautartre 89420 GUILLON TERRE PLAINE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis
Le Liquidateur

AL24014764

CLÔTURE DE LIQUIDATION

EARL «DENIS CORENTIN»

Société en liquidation
Capital social : 7 622,45 €
Siège social
13 route de Villefranche
89116 PRECY-SUR-VRIN
RCS SENS 419 296 611

Par décision du 25 avril 2024, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter de ce jour.Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SENS.Pour avis,Le Liquidateur.

AL24014795

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 15 juillet 2024, à AUXERRE.
Dénomination : GROUPE NEW VISION RH.
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.
Siège social : 27 avenue d'Auxerre, 89000 St Georges sur Baulche.
Objet : La création, prise de participation, dans toutes sociétés et personnes morales, la gestion de tous portefeuilles titres, - Les prestations de services dans les domaines du management, du secrétariat, de la comptabilité, de l'informatique, du conseil technique, de l'ingénierie, - Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à : - La création, l'acquisition, la location, la prise en location gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées, - La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités. - La participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 3000 euros
Cession d'actions et agrément : Libre aux profits des associés.
Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :
Dans les conditions statutaires et légales.
Ont été nommés :
Président : Monsieur Mohammed DADOUCH 27 Avenue d'Auxerre 89000 St Georges sur Baulche.
La société sera immatriculée au RCS d'Auxerre.
Pour avis.
Le président

AL24014722

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 17 juillet 2024, à Auxerre.
Dénomination : GROUPE AMC CONSEIL.
Forme : EURL.
Objet : - La création, prise de participation, dans toutes sociétés et personnes morales, la gestion de tous portefeuilles titres, - Les prestations de services dans les domaines du management, du secrétariat, de la comptabilité, de l'informatique,du conseil technique, de l'ingénierie, - Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à : - La création, l'acquisition, la location, la prise en location gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation,l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées, - La prise,l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités. - La participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 3000 euros
Siège social : 125 rue du Luxembourg, 89000 St Georges sur Baulche.
La société sera immatriculée au RCS d'Auxerre.
Gérant : Monsieur Mohammed IMOUHAY,demeurant 1 Rue de la vigie 89300 JOIGNY
Pour avis.
Le gérant

AL24014729

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte ssp en date de 05/07/2024, il a été constitué une SASU
Dénomination :
AGRITAL
Siège Social : 1 rue des capucins 89100 SENS
Capital : 500 €
Objet social : Débroussaillage, taille, abattage, élagage, désherbage ainsi que les travaux agricoles
Durée : 99 ans
Président : M. TALBI BERRAZZOUK Mhamed 1 RUE DES CAPUCINS 89100 SENS
Cession d'actions : Libre entre associés soumise à agrément dans les autres cas
Exercice du droit de vote : Une action égale une voix
Conditions d'admission aux assemblées : être actionnaire
Immatriculation au RCS de SENS

AL24014755

Notaires

Etude de Maîtres Caroline BRISSON
et Vincent VILLECOURT,
Notaires à AUXERRE (Yonne),
18-20 Boulevard du 11 Novembre

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître VILLECOURT Vincent, Notaire à AUXERRE (Yonne), 18-20Boulevard du 11 Novembre, le 8 juillet 2024, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire,l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
La dénomination sociale est : SCI MOULIN DE LA GRAVIERE
Le siège social est fixé à : CHARNY OREE DE PUISAYE (89120) lieu-dit La Gravière
La société est constituée pour une durée de 99 années
Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1.000,00 EUR)
Les premiers gérants de la société sont : Monsieur Loïc de RAVEL et Madame Agnès de RAVEL née MAGET
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de SENS.
Pour avis
Le notaire.

AL24014782

Terres de Bourgogne
Journal agricole & rural
1, rue des Coulots - CS 80075 - 21110 Bretenière
03 80 78 90 40 - agribourgogne.fr

Terres de Bourgogne

Abonnement

à retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à
TERRES de BOURGOGNE
1, Rue des Coulots - CS80075
21110 Bretenière

Avec votre abonnement, vous bénéficiez d'un ACCÈS ILLIMITÉ au site www.agribourgogne.fr

NOM
PRÉNOM
RAISON SOCIALE
RUE
CP | VILLE
TÉL. | PORT.
EMAIL

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de BOURGOGNE

☐ Je règle € par virement

IBAN FR76 1100 6210 5252 1287 7243 009
BIC AGRIFRPP810

SIGNATURE

Contact : Tél. 03 80 78 90 40 - abonnement@terres-de-bourgogne.net

Choisissez votre revue parmi les titres suivants
Cochez la case correspondante

☐ REUSSIR Bovins viande — BOVINS VIANDE
☐ REUSSIR Grandes Cultures — GRANDES CULTURES
☐ REUSSIR Lait — LAIT
☐ REUSSIR Porc Tech PORC — PORCS
☐ Réussir la chèvre — LA CHÈVRE
☐ Réussir Pâtre — PÂTRE
☐ REUSSIR Fruits & Légumes — FRUITS et LÉGUMES
☐ REUSSIR Vigne — VIGNE
☐ REUSSIR Volailles — VOLAILLES
☐ REUSSIR Bio — BIO numérique

JE M'ABONNE POUR

☐ 1 AN 123 €
☐ 2 ANS 222 €
☐ + 1 REVUE RÉUSSIR de mon choix
☐ pour 1 an 58 € par revue
☐ pour 2 ans 116 € par revue

TOTAL